

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 10
Nbre de présents : 7
Nbre de représenté(s) : 1
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 2

Date de convocation : 18/04/2019
Date d'affichage : 26/04/2019

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 23 avril 2019

Le vingt-trois avril deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves
Mme CHAVERON Colette - M. GAUDRILLER Patrick
M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etait représenté : M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

Etaient absent(s) : M. BOILEAU Florent - Mme CADET Vinciane,
M. SALOME Marc est nommé secrétaire de séance.

Objet : Intégration de Cayeux en Santerre au SISCO du RPI de la Luce

Suite à la dissolution du RPI de la CC Haute Picardie, la collectivité de Cayeux sollicite son intégration au SISCO du RPI de la Luce. Il est noté, que la collectivité de Cayeux sera rattachée comme l'ensemble des communes du SISCO du RPI de la Luce à la CCALN.

Après en avoir délibéré, la proposition est conditionnée par les éléments suivants :

- Un droit d'entrée fixé à 6 267 €
- Contribution scolaire et ALSH au même titre que les autres communes suivant les statuts

En conséquence, le Conseil, approuve la modification des statuts du SISCO du RPI de la Luce quant à l'intégration de la commune de Cayeux au syndicat scolaire et ce, suivant les conditions énumérées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,
Frédéric BINET